

saintjeandevedas.fr

N°48- juillet/août 2019

Védazine

+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +



**Saint Jean de Védas,
votre terrain de jeux**

PUB

Edito + sommaire

« Saint Jean évolue ! »



Après la cantine à René Cassin et le local ALP à Louise Michel, le nouveau groupe scolaire sera ouvert à la rentrée. Moderne et fonctionnel, les enfants y étudieront dans un cadre privilégié.

La salle des Granges est complètement rénovée et agrandie pour accueillir diverses pratiques associatives et des fêtes familiales. La vie locale pourra s'y épanouir. Je tenais à remercier le **Président du Conseil Départemental de l'Hérault Kléber Mesquida**, qui nous a soutenus dans ce beau projet avec une subvention de 100 000 euros et qui est venu visiter le chantier récemment (photo ci-dessus).

L'avenue Clemenceau et la rue des Roudères sont en cours de réaménagement. Les déplacements de chacun (piétons, vélos, automobilistes) seront sécurisés et le cadre de vie sera embelli.

Le parc de la Capoulière sera accessible dans sa totalité cet automne : il sera un poumon vert

supplémentaire pour tous les Védasiens avec ses sentiers pédestres, son parcours santé et ses nombreuses plantations.

Enfin, la **clinique Saint Jean** ouvrira ses portes début 2020. Avec un service d'urgences gratuit, de nombreux spécialistes et des équipements technologiques de pointe, c'est une évolution inestimable pour ce qui, finalement, est le plus important : notre santé.

Tout cela représente l'aboutissement de nombreuses années de travail.

Ces réalisations sont à l'image de l'action que nous déployons depuis plus de 5 ans pour Saint Jean de Védas : ambitieuses et apportant une réelle amélioration à la qualité de vie de chacun.

Bel été à tous !

Isabelle Guiraud,
Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 **Tout en images**

7 **Enfance-jeunesse**

9 **Travaux**

Avenue Clemenceau

12 **Dossier**

ZAC Roque-Fraïsse :
un éco-quartier majeur

16 **Tout sur la ville**

Détente et loisirs

28 **Tout un été**

29 **Q/R**

30 **Tribune libre**



03.06.2019
**Silence,
on tourne !**

La série policière à succès **"Candice Renoir"** a choisi comme décor Saint Jean de Védas. Durant 3 jours (les 3, 4 et 5 juin), le Domaine du Claud a été le lieu de tournage de plusieurs scènes des 3 prochains épisodes de la saison 8. Une belle mise en lumière du patrimoine de la Ville !

27.04.2019

Un tournoi dans les étoiles

Pour une première organisation du **"Trophée des étoiles"**, le Racing Club Védasien n'a pas démerité ! Près d'un millier de personnes sont venues assister à cette journée où 24 équipes en U12 se sont affrontées dans la bonne humeur et le fair play. Le tournoi a finalement été remporté par les verts de Saint-Etienne.

Une belle expérience pour nos jeunes Védasiens !



14.05.2019

Une exposition réussie

C'est un public nombreux qui est venu assister au vernissage de l'exposition de fin d'année de l'école municipale d'arts plastiques le 14 mai dans la galerie du Chai du Terral.

Les participants ont pu également découvrir le livre CD de contes **"Le Château d'Églantine"** dont les illustrations ont été réalisées par les enfants de l'école d'arts plastiques sous la direction de Colette Soulié. Bravo à tous les élèves et à leur professeur passionnée et investie !



17.06.2019

Voyage des aînés

Cette année, les seniors ont répondu à l'appel des cigales direction **Cassis**. Au programme de la journée, visite guidée de la savonnerie artisanale, repas au restaurant et balade dans les célèbres Calanques.

17.06.2019

Visite studieuse

Les directeurs des écoles de la Ville, les élus et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale ont profité du calme pour visiter en avant-première **le nouveau groupe scolaire Jean D'Ormesson** lors d'une visite commentée le lundi 17 juin.



Tout le mois de juin

Juin au Terral

Beau succès amplement mérité pour les associations de la Ville qui ont été mises à l'honneur lors de ce mois qui est leur dédié !



PUB

+ *Enfance-jeunesse* +

VIVE LES VACANCES !

À la découverte de nouveaux défis...



Renseignements :
Accueil de loisirs municipal
"Les Garrigues"
Chemin de la Combe
04 99 52 20 62
centre-loisirs@saintjeandevedas.fr

Centre jeunesse
Avenue de la Libération
04 99 52 78 78
jeunesse@saintjeandevedas.fr

Chaque été, l'ALSH « Les Garrigues » et le Centre jeunesse accueillent et encadrent en moyenne par jour plus de 130 enfants de 3 à 17 ans.

Entre activités éducatives, pratiques sportives, ateliers manuels, balades en pleine nature et jeux en tous genres, pas de doute : les jeunes Védasiens passeront, cette année encore, des vacances inoubliables !

Durant des mois, les équipes des centres d'accueil ont travaillé sur la programmation des vacances avec en tête des objectifs clairs : proposer des activités variées, complètes et adaptées aux différentes périodes de

la vie d'un enfant et d'un adolescent. « Parce qu'un bambin de 3 ans n'a ni les mêmes envies ni les mêmes besoins qu'un jeune de 15 ans, le choix des animations et de leur format est crucial. Ce que nous voulons, c'est à la fois offrir aux enfants des vacances amusantes et assurer aux parents une réelle prise en charge de l'enfant dans son développement », explique Joffrey Martineau, responsable du pôle éducation et cohésion sociale de la Ville.

Bronzette en bord de plage, karting, accrobranche, sporting games, stage de cirque, ateliers cuisine et peinture ou encore soirées dansantes... Il y en aura pour tous les goûts !

AVENUE CLEMENCEAU

Pour la ville de Saint Jean de Védas, la requalification de l'Avenue Clemenceau a été le chantier majeur de 2018-2019

Dernière ligne droite



Le parvis du collège



Réalisation des enrobés

Porte d'entrée de Montpellier, Saint Jean de Védas subit une très forte pression au niveau circulation qui se répercute à la fois sur les grands axes de circulation mais également sur l'avenue Clemenceau. Cette avenue centrale, si elle n'était pas dangereuse, n'était pas sûre.

Le but premier de la requalification était d'assurer une sécurité maximum à tous les usagers des modes doux. Pour les enfants qui se rendent au collège en vélo. Pour celles et ceux qui vont à pied dans les commerces de proximité du centre-ville. Pour les visiteurs et les résidents de la clinique du Castelet.

Plusieurs phases ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier. La phase voirie est terminée depuis mi-juin avec la réalisation des enrobés et du plateau en béton désactivé.

Pour la partie espaces verts, des essences méditerranéennes qui nécessitent moins d'arrosage ont été mises en terre fin juin. **12 nouveaux arbres** ont également été plantés. Le choix s'est porté sur des chênes à feuilles de châtaignier, qui sont des arbres adaptés au climat méditerranéen. Ces arbres de hautes tiges, ont une croissance rapide et peuvent atteindre à terme 30 mètres de haut.

Le mobilier urbain (poubelles, bancs, potelets,...) sera installé courant juillet. Des toilettes, adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec lavage automatique, seront posées fin juillet pour des raisons techniques. Elles se situeront côté presbytère.

Cette requalification complète de l'avenue Clemenceau permet d'améliorer la qualité de la ville. Et donc la qualité de vie des Védasiens.

La requalification en chiffres

- 395 m de voirie
- 6 200m² de surface
- 1 500 000€ de travaux
- 7 conteneurs enterrés
- 1 toilette publique
- 108 places de stationnement au total
- Création d'espaces partagés sur toute l'avenue

L'inauguration de l'Avenue aura lieu le samedi 13 juillet à 11h00, place de la Liberté. Tous les Védasiens sont cordialement invités.

ACTION PUBLIQUE

Une ville propre et tranquille

Un cadre de vie agréable passe aussi par un sentiment de sécurité et de propreté dans les rues de sa ville.

En ce sens, la Ville a recruté deux agents de nettoyage pour compléter et approfondir le travail de la Métropole.

Depuis le mois de mai, et selon un planning établi, ils interviennent deux jours par semaine en centre-ville, un jour par semaine aux abords des équipements publics et deux jours par semaine dans les rues des quartiers. Dans la continuité de cet engagement, la municipalité a également prévu l'achat d'une balayeuse.

En parallèle, depuis janvier, **un agent de médiation** intervient régulièrement auprès des jeunes qui se regroupent en certains points de la ville. Son rôle est de les sensibiliser à la propreté et aux nuisances sonores.

Enfin, **deux policiers municipaux supplémentaires** viendront renforcer les effectifs dès le mois de septembre. Pour une meilleure fonctionnalité du service, l'extension des locaux est en cours de réalisation. Toutes ces évolutions vont permettre une extension des horaires de présence de la Police Municipale sur le terrain :

- du lundi au jeudi de 7h à 20h15 (19h15 à ce jour)
- le vendredi de 7h à 24h (19h15 à ce jour)
- le samedi de 17h à 24h (pas de service à ce jour)

Contact :

Police Municipale :
04 67 47 47 33

En dehors de ces horaires, vous pouvez appeler la Gendarmerie de Saint Jean de Védas :
04 67 99 45 70



PUB

+ *Tout sur la ville* +

Création d'une Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa)



Le territoire métropolitain se caractérise par une forte imbrication des milieux naturels et agricoles. En effet, **beaucoup d'espaces agricoles sont porteurs de biodiversité** (le développement de l'agroécologie et d'une agriculture de moins en moins polluante, favorisent ce phénomène) et **inversement les espaces naturels portent des enjeux agricoles souvent prégnants sur le territoire** (pastoralisme, viticulture). Pour répondre aux enjeux environnementaux et à la volonté des élus de Saint Jean de Védas de s'engager dans un projet de gestion intégrée de son espace agricole, la Métropole de Montpellier a proposé la création d'une association syndicale de propriétaires appelée "Association Foncière Agricole Autorisée (AFAa) Ouest" afin de porter d'une manière collective un développement agricole vertueux et respectueux de son environnement.

La concrétisation de l'AFAa Ouest est programmée pour la fin de l'année 2019, après approbation du projet de création en conseil Métropolitain puis en conseil municipal et l'ouverture d'une enquête publique avec l'organisation de la consultation des propriétaires concernés. **Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans un prochain Védazine.**

De l'air dans les écoles



Soucieuse du bien-être de nos petits Védasiens, la municipalité a décidé d'installer des destratificateurs d'air dans toutes les classes des écoles publiques. Ce système de ventilation permet de créer un effet unique de **flux d'air (vortex) réparti à 360 degrés pour une ventilation totale dans toute la surface de la pièce**. Pendant son utilisation, le flux d'air s'intensifie avec pour effets

majeurs, la ventilation complète de l'air de la pièce et la stabilisation de la température de la pièce. Une amélioration quotidienne dans le confort de nos petits écoliers.

Moustiques tigres

La prolifération du moustique tigre, moustique des villes, résulte toujours de points d'eau stagnante : des récipients ou objets de toutes sortes pouvant en faire office, le plus souvent de petite voire de très petite taille. C'est donc un moustique entretenu par l'Homme, chez qui il a trouvé le gîte et le couvert, en quelque sorte. Il faut être désormais très attentif à la gestion de ses eaux domestiques : vider, couvrir, nettoyer, curer, ranger, jeter... Privons-le d'eau ! **Tous les conseils sur www.moustiquetigre.org**



Départ du lieutenant Julien Delobel

Après 4 ans passés au commandement de la Gendarmerie de Saint Jean de Védas, le lieutenant Delobel rejoint le Centre national d'instruction nautique de la gendarmerie (formation des enquêteurs subaquatiques) à Antibes à compter du 1^{er} août 2019. Il est également promu au grade de capitaine. Il retiendra de ces années dans notre ville **la bonne coopération** avec les services municipaux, tant dans la gestion quotidienne de la Gendarmerie avec les Services Techniques que sur le terrain avec la Police Municipale lors de la mise en place de la vidéosurveillance ou encore lors des manifestations culturelles (Festin de Pierres, Fête locale,...). En début d'année 2019, il a mis en place sur Saint Jean de Védas **une équipe légère anti-cambriolage (ELAC)** qui commence à avoir de bons résultats. Nous lui souhaitons une parfaite intégration dans sa nouvelle affectation et son nouveau département.

Conseil

Le conseil municipal se réunira le mercredi **10 juillet à 18h30**, salle du conseil en mairie. Les séances sont ouvertes au public.

Vous pouvez retrouver l'ordre du jour une semaine avant sur le site internet de la Ville **saintjeandevedas.fr**

Rapport d'activité

La Ville vient de publier **son deuxième rapport d'activité**. Vous pouvez le télécharger sur le site de la Ville **saintjeandevedas.fr** ou le trouver en version papier dans les différents lieux municipaux.

Subvention

La Ville a voté lors du conseil municipal du 16 mai un soutien financier de **1 000€** pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie. Cette somme sera reversée au Centre des Monuments Nationaux.

URBANISME

Quartier ZAC Roque-Fraïsse

« Un éco-quartier majeur pour le développement de la commune

Initié au début des années 2000, le quartier de Roque-Fraïsse a longtemps été une chose abstraite, un aménagement futur dont les Védasiens ne voyaient pas bien les contours. Les premières constructions ont fini par sortir de terre et depuis mars 2015, les premiers habitants se sont installés.



Pourquoi une ZAC ?

Une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) est une procédure d'urbanisme qui a pour but la mise en place d'une réflexion d'ensemble sur une zone afin de créer un quartier composé d'habitations, de commerces, de bureaux, d'équipements publics...

Des études sont menées pour définir le programme avec la commune sur laquelle est implantée la ZAC, mais aussi pour identifier les contraintes techniques, hydrauliques, géotechniques, environnementales...

La SERM (Société d'Équipement de la Région Montpellieraine), après une mise en concurrence, a été désignée comme aménageur de la ZAC Roque-Fraïsse en 2008 et a conduit, en partenariat avec la commune, l'ensemble des études citées précédemment.

Le plan de la ZAC est dessiné par l'urbaniste, SCE – ATELIERS UP+, et validé par la mairie et par l'aménageur. Sur ce plan apparaissent les rues à créer, les terrains à vendre aux promoteurs, les espaces publics, les équipements publics...

Quels types de logements sur la ZAC ?

Il existe principalement trois types de logements sur Roque-Fraïsse : libre, aidé et social.

- **Accession libre** : pour tous. Pour la résidence principale ou l'investissement locatif
- **Accession abordable** : le prix du logement est encadré (2850€TTC/m²) et les revenus sont plafonnés
- **Accession sociale, dit PSLA** : possibilité pour les personnes bénéficiant d'un logement social de pouvoir lever une option d'achat sur 2, 3 ou 5 ans
- **Locatif social** : logements sociaux en location attribués par une commission en mairie avec le bailleur social
- **Terrain à bâtir** : terrains commercialisés directement par la SERM à des particuliers souhaitant construire leur maison

Comment sont attribués les lots ?

Les terrains sont attribués aux promoteurs après mise en concurrence pour tous les lots de la ZAC, aucune attribution directe n'est faite.

Un dossier de consultation est constitué, comprenant la programmation du lot (logements en accession libre, en accession abordable, en accession sociale, en locatif social), les attentes en matière de niveau environnemental, les contraintes architecturales. Les promoteurs associés à des cabinets d'architectes répondent à cette consultation en proposant une répartition des appartements en fonction

de la typologie, une offre de prix pour l'acquisition du terrain, l'indication du prix de vente à l'acquéreur final, les spécificités développées par leur agence (logements partagés, cœur d'îlot en jardins partagés, niveau environnemental plus poussé, logement connecté...).

Une analyse détaillée est faite de tous les dossiers, base sur laquelle le choix de la mairie et de l'aménageur est fait. Deux options en suivant, soit le lot est attribué au mieux disant suivant les critères précédents, l'élaboration du lot se fait en échange rapproché entre aménageur et promoteur, soit il est décidé de procéder à un concours : 3 groupements promoteurs / architectes sont retenus et établissent des visuels de la résidence qu'ils proposent de réaliser. Ces esquisses sont analysées et présentées par les groupements lors d'un oral en mairie, à la suite de quoi un choix est fait.

Et les espaces verts ?

Des plantations d'essences locales peu consommatrices d'eau ont été privilégiées ainsi que le choix d'arbres type feuillus, conifères, arbres en cépée, vergers et jeunes plants pour boisement méditerranéen. **Au total, 2168 arbres sont ou seront plantés dans cet éco-quartier.**

Très peu d'arbres ont été abattus sur les tranches 1 et 2 (une quinzaine environ), uniquement ceux qui n'étaient pas sains. La pinède a été préservée et valorisée sur la tranche 2, les oliviers ont été récupérés et transplantés, et certains arbres préservés au sein des projets des promoteurs. Plusieurs résidences valorisent le végétal avec des jardinières et des arbres qui vont être plantés.

Réaliser un quartier respectueux de l'environnement afin de favoriser le bien-être des habitants est le souci constant de la SERM et de la Mairie de Saint Jean de Védas.

LA PAROLE À

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole



« À mon arrivée à la tête de la municipalité, le projet de Roque-Fraïsse avait déjà été lancé.

Nous avons fait le pari, avec la SERM, de réaliser un éco-quartier respectueux de l'environnement.

Sa situation idéale dans la première couronne de Montpellier Méditerranée Métropole avec une desserte par la ligne 2 du tramway nous permet de proposer une solution accessible pour éviter aux jeunes (et moins jeunes !) Védasiens de partir ailleurs par carence de logements.

Pour arriver au terme de ce projet, cela prendra encore quelques années. Mais c'est ainsi, Rome ne s'est pas construite en un jour. Notre village devient une petite ville qui monte dans la Métropole. À nous, municipalité, d'être vigilants pour réussir le défi de bâtir le Saint Jean de demain. »

PUB

+ *Tout sur la ville* +

TRANQUILLITÉ

Passons un bel été !



L'été pointe le bout de son nez et avec lui la vie à l'extérieur. Bien que ce soit plaisant de profiter du soleil, cela peut engendrer du bruit, qui peut être considéré comme gênant dès lors qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage.

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution ou de surveillance, est interdit, de jour comme de nuit (*arrêté de lutte contre les pollutions sonores n°47-215 POL-P*).

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc.. ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**



PROJET DE COMPLEXE MUNICIPAL

Choix du maître d'oeuvre

Le projet de création d'une grande salle polyvalente et du gymnase, situés dans la ZAC de Roque-Fraisse, avance. Suite à l'appel à concours pour choisir la maîtrise d'oeuvre, un jury de sélection a eu lieu le 14 juin.

4 candidats sur 58 candidatures ont été retenus. Les équipes composées d'architectes, paysagistes, bureaux d'études spécialisés sur l'approche environnementale et de techniciens devront remettre, de manière anonyme, une esquisse

du projet pour la fin octobre. Le jury délibérera fin novembre sur le projet retenu. Parmi les critères de sélection, le bâtiment sera vertueux et économe en énergie de la phase "chantier" jusqu'à la vie du bâtiment.

La commune vise ainsi plusieurs certifications telles que le "**Bâtiment durable Occitanie niveau argent**" ou encore "**Bâtiments NoWatt**" de la Région Occitanie.



ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS

Des citoyens se mobilisent

Après une année de réflexion aux côtés du CCAS, une dizaine de Védasiens ont décidé de se constituer en équipe citoyenne et de rejoindre le projet associatif des Petits Frères des Pauvres, association reconnue d'utilité publique et fondée en 1946. Ils rejoignent ainsi plus de 360 équipes déjà présentes en France. Par leurs actions, ces équipes luttent **contre l'isolement et la solitude des plus de 50 ans**, prioritairement les plus démunis, et leur permettent de retrouver goût à la vie et de faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

"Les Petits Frères des Pauvres s'organisent en équipes de proximité, cela afin d'être au plus près des personnes qu'ils accompagnent, créer des relations de confiance dans la durée, favoriser l'engagement des bénévoles dans leur quartier et aller vers ceux qui en ont le plus besoin.

ACCOMPAGNER, AGIR ET TÉMOIGNER constituent nos 3 missions sociales. Par nos actions, nous créons des liens permettant aux personnes âgées souffrant d'isolement de retrouver une dynamique de vie : partager des expériences, trouver ensemble des solutions à leurs problèmes, retrouver la joie, être soi, être libre de ses choix, rêver et oser réaliser ses rêves, oser se projeter à nouveau. Vivre, tout simplement.

Par notre voix, nous incitons la société à changer de regard sur la vieillesse, nous témoignons des situations inacceptables que nous rencontrons, nous alertons les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir, nous favorisons l'engagement citoyen, nous proposons des réponses nouvelles". Emmanuel Guary, Adjoint de direction régional des Petits Frères des Pauvres - Occitanie.

Détente et loisirs

Un été à Saint Jean de Védas

« La ville investit pour aménager les équipements de loisirs de proximité »

Saint Jean de Védas a su préserver ses espaces verts au coeur de la ville : parcs, jardins, aires de jeux, complexe sportif,... pour le plus grand bonheur des tout-petits, des enfants, des jeunes, des familles, des retraités, amoureux de verdure en quête de tranquillité ou de détente.

Aires de jeux

Chaque année, la ville investit pour aménager les équipements de loisirs de proximité. Saint Jean de Védas propose plus de sept aires de jeux réparties dans les quartiers de la ville.

En 2019, la ville a réalisé l'aménagement de l'aire de jeux Jean Moulin, située en plein centre-ville et à proximité des écoles et du collège.

Parcs et jardins

La Ville compte principalement **trois sites aménagés** possédant chacun des caractéristiques précises. Une biodiversité exceptionnelle et reconnue nationalement pour le Parc du Terral, un espace de jeu et d'activités plein air le long de la Mosson et un espace de promenade aménagé dans les anciennes carrières de la Peyrière.

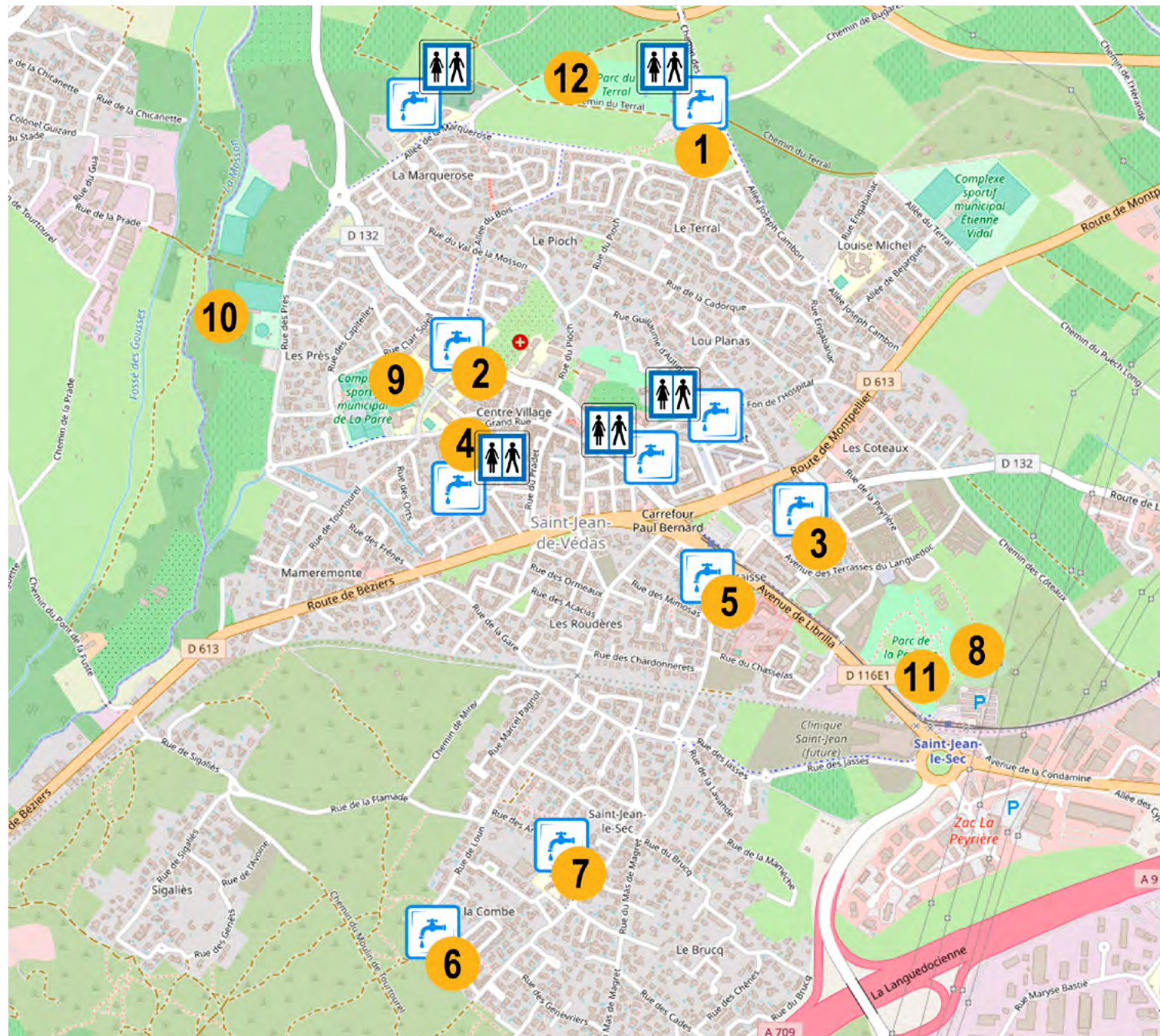
Ville labellisée

Saint Jean de Védas est labellisée "**Ville vivez bougez**". Avec deux gymnases, des terrains de foot, de rugby, de tennis, de basket et de hand, un skate-park, un terrain multi-sport... elle offre à tous les sportifs Védasiens des équipements nombreux et de qualité.

S'amuser oui mais en toute sécurité !

Les aires de jeux sont entretenues en permanence afin de garantir la sécurité. Ces espaces répondent aux normes de sécurité mais les parents ou les personnes qui accompagnent les enfants ont un rôle important à jouer en veillant à la bonne utilisation des équipements et en surveillant les enfants.

Avant d'orienter les enfants sur les jeux, regardez les **panneaux d'affichage pour prendre connaissance des tranches d'âge recommandées** et des éventuels risques liés à l'utilisation des équipements. De manière générale, ne laissez jamais un enfant évoluer sur une aire de jeux sans surveillance.



Localisation des lieux de loisirs et de détente

- 1- **Aire de jeux du Terral**
Allée de la Marquerose
- 2- **Aire de jeux Jean Moulin**
Rue Federico Garcia Lorca
- 3- **Aire de jeux de la Pinède**
Plan Pierre Masset
(quartier Roque-Fraïsse)
- 4- **Aire de jeux du Puits de Gaud**
Place du Puits de Gaud
- 5- **Aire de jeux de Roque-Fraïsse**
Chemin de la Roque
- 6- **Aire de jeux du Val de la Combe**
Rue de Loun
- 7- **Aire de jeux René Cassin**
Rue du Val des Garrigues
- 8- **City Stade de la Capoulière**
Zone de la Capoulière
(quartier Roque-Fraïsse)
- 9- **Complexe sportif de la Parre**
Rue de la Chaussée
- 10- **Espace Mosson**
38 rue des Près
- 11- **Parc de la Peyrière**
Avenue de Librilla
- 12- **Parc du Terral**
Allée Joseph Cambon



Toilettes publiques



Points d'eau potable

Détente et loisirs

Un été à Saint Jean de Védas

« La ville investit pour aménager les équipements de loisirs de proximité



1- Aire de jeux du Terral
Au pied du domaine du Terral, cet espace propose des jeux pour les enfants et plusieurs sentiers pédestres. Un espace fitness est également accessible à proximité.



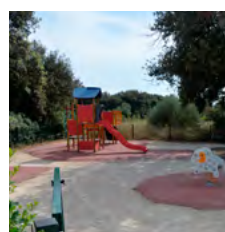
5- Aire de jeux de Roque-Fraïsse
Située chemin de la Roque, au coeur du quartier Roque-Fraïsse, cet aire urbaine propose des jeux pour tous âges.



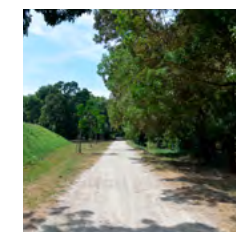
9- Complexe sportif de la Parre
Doté d'un skate-park, d'une piste d'athlétisme, de 7 terrains de basket, de 3 terrains de hand-ball et d'un terrain de foot stabilisé, ce complexe est accessible par le parking de la rue de la Chaussée, tous les jours de 8h à 21h du 1^{er} juin au 30 septembre et de 8h à 19h du 1^{er} octobre au 31 mai.



2- Aire de jeux Jean Moulin
Réaménagée récemment, cette nouvelle aire située square Jean Moulin (rue Federico Garcia Lorca, derrière l'école Saint-Jean-Baptiste), compte divers jeux à proximité d'un espace pelousé.



6- Aire de jeux du Val de la Combe
À l'extrémité de la rue du Loun, cette aire de jeux donne sur la garrigue environnante.



10- Espace Mosson
De grands espaces verts, des terrains de football et de rugby bordés par la Mosson et entourés de massifs forestiers. Voilà ce qui définit l'espace Mosson situé à la limite du domaine communal. L'endroit est propice à la pratique de nombreuses activités de plein air et incite à la flânerie le temps d'une promenade. En continuant sur le chemin principal, vous arrivez à un petit pont qui vous mène à une grande prairie. Les alentours boisés cachent une multitude de pistes et sentes qui peuvent être découvertes à pied ou à vélo.



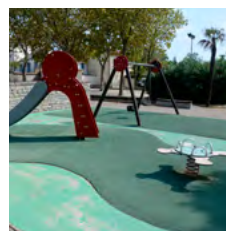
3- Aire de jeux de la Pinède
La dernière-née des aires de jeux sur la commune. Vous la trouverez Plan Pierre Masset (quartier Roque-Fraïsse - à 5mn à pied du terminus du tramway).



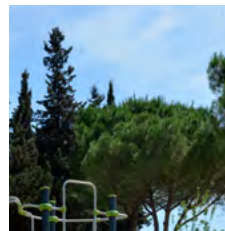
7- Aire de jeux René Cassin
Située à côté du groupe scolaire René Cassin, elle compte deux espaces de jeux permettant la pratique du basket, de sports de balles, pétanque et autres jeux pour les tout-petits...



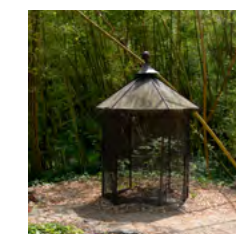
11- Parc de la Peyrière
D'où viennent les pierres de l'aqueduc des Arceaux à Montpellier ? De la Peyrière ! Cette ancienne carrière a été exploitée pendant tout le Moyen-Âge. Parfaitement aménagé, le Parc de la Peyrière accueille désormais le public pour des promenades et des événements festifs programmés tout au long de l'année.



4- Aire de jeux du Puits de Gaud
Au coeur de la place du Puits de Gaud, cet espace jouxte la maison de la petite enfance. De plus, des toilettes publiques sont à disposition.



8- City Stade de la Capoulière
Cet équipement permet la pratique de plusieurs sports, dont le football, le basket-ball, le handball... De nombreux Védasiens se sont approprié le lieu et viennent s'entraîner, ou tout simplement, jouer et s'oxygéner en toute tranquillité.



12- Parc du Terral
Lieu de promenade très prisé, ce parc est devenu aujourd'hui le cadre naturel d'animations liées à la découverte des jardins méditerranéens et à la vie de la commune. Il est ouvert gratuitement au public. Des toilettes publiques sont à disposition dans le parc.

Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires d'ouvertures,...) sur la site internet de la Ville saintjeandevédas.fr

Bon à savoir !

Afin d'assurer la tranquillité publique, l'ordre public, l'hygiène, la sécurité des personnes et des biens, il y a lieu de fixer, par voie réglementaire, les dispositions applicables à la fréquentation de chaque équipement municipal. Un panneau d'information est apposé sur chaque site afin de vous informer des conditions d'utilisation. Merci de respecter les règles élémentaires pour le bien-vivre ensemble !

PUB

+ *Tout sur la ville* +

La Ville s'engage ! Manifestations éco-responsables

La Ville de Saint Jean de Védas accueille sur la commune toutes sortes de manifestations, quand ce n'est pas elle qui les organise. Consciente de l'impact environnemental que peut générer l'organisation de ces manifestations, la municipalité a décidé de s'engager dans une démarche d'éco-responsabilité.

Transports, consommation d'énergie et d'eau, production de déchets, restauration... Même si l'impact global des manifestations est bien moindre que celui des industries, il n'en demeure pas moins qu'il est bien réel. En effet, et selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), une manifestation qui rassemble 1000 personnes peut, en moyenne, consommer 100 kg de papier, soit l'équivalent de 2 arbres, 30 000 litres d'eau (soit près de 5 piscines olympiques), 200 KWh d'énergie (l'équivalent de 3 ans d'éclairage avec une ampoule de 15W) ou encore produire 500 kg de déchets (1,5 fois la production d'un habitant durant un an).

UN FESTIVAL ÉCO-RESPONSABLE

Qu'est-ce qu'une démarche responsable ? Il s'agit pour un événement de prendre conscience de l'impact de ses actions en termes environnementaux, sociaux et économiques.

Des événements, il y en a de nombreux tout au long de l'année. Et notamment, le festival de théâtre de rues «Festin de Pierres» qui accueille le temps d'un week-end plusieurs milliers de personnes.

Un festival, c'est une vitrine, et donc un puissant levier de changement.



Des gobelets réutilisables mis à disposition par la Mairie pour les associations.

Il touche le monde du spectacle, les associations, les services municipaux, les commerçants, les entreprises, les riverains et bien sûr le grand public!

Alors cette année et pour ses dix ans, le festival Festin de Pierres met les bouchées doubles et s'implique durablement en faveur de l'éco-responsabilité : gobelets réutilisables, tri des déchets pour les équipes et les artistes, présence de toilettes sèches, limitation du gaspillage alimentaire, ancrage au local (achats de produits locaux, travail avec les commerçants, les artistes et les entreprises locales), création de parkings vélos et covoiturage...

DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

La municipalité ne se contente pas de vouloir réduire... elle travaille également en lien avec les associations organisatrices de manifestations. À travers son service des sports et des associations, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées.

Une volonté assumée d'inscrire encore un peu plus la Ville dans une logique éco-responsable à l'heure où les enjeux climatiques et la problématique des ressources naturelles nécessitent des mesures concrètes et efficaces !

PUB



DIMANCHE 14 JUILLET 2019

◆ *Fête nationale* ◆

• RESTAURATION • ANIMATION MUSICALE • JEUX GONFLABLES •
À PARTIR DE 19H

22H30

**FEU D'ARTIFICE
HAUT EN COULEURS**

Parc de la Peyrière

www.saintjeandevedas.fr

PUB

+ *L'esprit de 1901* +



24.08.2019

COMITÉ DES FESTIVITÉS

Esti'Védas

Dégustation de vins locaux, stands traiteurs, concert et jeux pour enfants à votre disposition dès 18h30, place du Puits de Gaud. 1 verre + 2 dégustations = 5€.

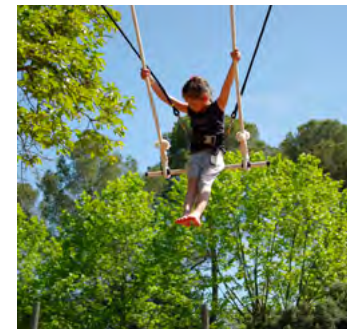
Contact : Comité des Festivités Védasiennes
festivedas.org / Téléphone : 06 51 27 94 96 ou 06 50 54 22 54 /
contact@festivedas.org

08.07 AU 30.08.2019

Stages cirque été

Kerozen et Gazoline propose des stages de découverte aux arts du cirque 3-5 ans (10h30-12h00) et 6-10 ans (14h00-16h00). 65€ pour les 3-5 ans et 80€ pour les 6-10 ans

Contact : kerozenetgazoline.com
/ Téléphone : 04 67 13 28 91 /
kerozen.gazoline@yahoo.fr



SPECTACLES

« Sex, Coloc et Rock&Roll »



Pour Eddy, le vénal producteur des « Black Monsters », le rock, c'est bien, mais le succès, c'est mieux. Alors il leur a déniché un nouveau chanteur, un certain Jacques.

Problème : cette prétendue bête de scène sort tout juste des jupes de sa mère, et ne connaît rien au Rock&Roll. La cohabitation au sein du groupe s'annonce délicate... Une pièce de potes qui se savoure comme une bière fraîche et pour toutes les générations !
Les 2, 3, 10, 11, 17, 18, 24, 25, 31 juillet et le 1^{er} août à 21h / Tarif : 14 €

Contact : Théâtre La Chocolaterie, 680 rue Théophraste Renaudot, Saint Jean de Védas

06-07-08.08.2019

« Marjorie Falusi en Folie »

Marjorie Falusi est tellement perchée que vous en aurez le vertige !

Avec ses sketches l'humoriste a fait la tournée des Comedy clubs parisiens et... elle a survécu. Elle démonte par l'absurde nos « faux problèmes » de société avec son énergie explosive ! Dans son Stand-up elle ne parle pas de politique, pas de religion, pas de ses origines, mais de quoi va-t-elle parler... ?

Les 6, 7, 8 août à 21h / Tarif : 14 €



Contact : Théâtre La Chocolaterie, 680 rue Théophraste Renaudot, Saint Jean de Védas
Réservations sur le site : http://lachocolaterie.org/page_reserver
ou sur Billetrédu : <https://www.billetrédu.com/233100/evt.htm>

En bref

10-15.07.2019

Stage d'été "Le yoga énergétique du son"

Au programme :
Postures - Souffle et respiration créatrice - relaxation - Alphabet thérapeutique : le son comme vibration - La vision énergétique - Les 7 demeures. Pose de voix. Prise de parole en public. Le chant des harmoniques.
Association ARABESC / Domaine du Terral, salle Voltaire /
Tarif : 500€
Contact : Centre-le-tao-du-son.fr /
06 84 29 58 53 /
centrelaoduson@gmail.com

L'Aquagym, une activité douce et conviviale

Gymnastique en piscine - Petit ou grand bassin suivant le jour - Cours de natation adultes. Nous vous invitons à venir tester les bienfaits de nos cours lors d'une séance d'essai gratuite. Du Lundi au Vendredi à la Piscine Amphitrite de Saint Jean de Védas.
Contact : aquagymvedasienne.com /
06 23 33 50 47 / vedasienne@yahoo.fr

31.08.2019

Journée Portes Ouvertes du Tennis Club

Inscription, rencontres de l'équipe des moniteurs et des bénévoles, essais et « tests » de niveaux... Ouvert aux anciens adhérents et aux nouveaux, enfants et adultes. Tennis Club de Saint Jean de Védas / de 14h à 17h / Gratuit.
Contact : Julien Le Cornu au
04 67 47 37 25 / tc.stjeandevédas@wanadoo.fr

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage recherche des bénévoles pour renouveler le bureau de l'association. Si vous aimez l'Espagne et sa culture, n'hésitez pas à vous rapprocher de Madame Maria Gomez au 04 67 47 25 02 ou par mail à marie.gomez3@gmail.com



©Claudia Hansen

FESTIVAL RADIO FRANCE

Trio SR9 « Concert à 3 Marimbas »

Alors, on danse ?

Gigues, bourrées, gavottes et danses rituelles... Dans ce programme, le jeu du marimba vient révéler le caractère spirituel, exotique ou festif des musiques de danse, traversant les époques de Haendel à aujourd'hui ! Le Trio SR9 propose un programme riche de transcriptions et de créations originales pour trois marimbas où se

côtoient danses de cour et musiques folkloriques. Il s'achève sur une création tantôt de François Tashjian tantôt de Florent Caron Darras pour le Trio SR9.

Plus d'informations : lefestival.eu

**Jeudi 11 juillet / 19h / Cour du
Domaine du Terral / GRATUIT**



©Futur-D'Espoir

CINÉMA EN PLEIN AIR

La Métropole fait son cinéma 2019

Comme chaque année, **La Métropole fait son cinéma** va animer les nuits d'été des communes de la métropole du 1^{er} au 31 août. Le festival qui a pour thème "Demain" vous propose le film "Futur d'espoir" de Guillaume Thébaud.

Ce film est un documentaire qui suit le parcours d'un jeune lycéen de 17 ans qui se questionne sur le monde. Au travers d'une quinzaine d'interviews ce jeune garçon va construire sa propre opinion sur l'agriculture.

Il découvrira que ce monde là est moins joyeux que ce qu'il s'imaginait. Pourtant, plutôt que de souligner ce qui va mal dans le monde agricole, il va tenter de montrer ce qui va bien !

Jeudi 29 août / 21h / Parc du Terral / GRATUIT

FESTIN DE PIERRES

10 ans de spectacles uniques



©Tom Arran

Après un succès remarquable en 2018, Festin de Pierres tiendra sa **10^{ème} édition le week-end des 14 et 15 septembre 2019**. Durant deux jours, danse, cirque, acrobaties, théâtre et musique s'invitent dans la ville pour faire rêver petits et grands.

Au total, ce sont 15 000 spectateurs attendus, et 25 compagnies 46 représentations, plus de 300 artistes et une dizaine d'associations locales mobilisées.

Cette année encore, ces représentations promettent d'être exceptionnelles et les artistes vous préparent des moments inoubliables.

**Tout le programme sur
festindepierres.com
Facebook : @FestinDePierres**

**Samedi 14 et dimanche 15
septembre 2019 / coeur de ville /
GRATUIT**

Un festival ouvert à tous !

Vous souhaitez devenir bénévole ou accueillir des artistes chez vous le week-end du 14 et 15 septembre 2019 ?

**Contactez Benoît Sabatier par mail :
b.sabatier@saintjeandedevas.fr**

N'hésitez pas à relayer notre appel à bénévoles et à hébergements auprès de vos amis, votre famille, vos voisins, vos collègues...

**Au plaisir de partager prochainement
cette 10^{ème} édition avec vous !**



FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

On se refait une beauté !

Afin de réaliser d'importants travaux d'aménagement et de modernisation, la médiathèque Jules Verne sera fermée du mardi 18 juin au lundi 16 septembre inclus.

Pour une médiathèque rénovée, plus confortable et accueillante : réaménagement des espaces, nouvel accueil, nouvelle signalétique, ... et nouveaux services !

Vous pouvez pendant cette période emprunter et rendre des documents dans toutes les autres médiathèques du réseau de Montpellier Méditerranée Métropole.
**Plus d'informations sur
mediatheques.montpellier3m.fr**

Réouverture le mardi 17 septembre à 13h30 !



©Studio Bam bam

CHAI DU TERRAL 2019/20

Une saison arts mixtes & cultures croisées

La saison 2019-2020 du théâtre du Chai du Terral s'annonce encore plus riche en émotions avec une programmation variée. Pour la huitième année consécutive, et toujours dans sa lignée "arts mixtes & cultures croisées", le Chai vous propose des créations musicales, de l'humour, de la danse, du cirque, des spectacles de marionnettes ou encore du théâtre itinérant... sans oublier les expositions artistiques de qualité de la galerie.

La programmation vous sera dévoilée en avant-première, lors d'une soirée festive le jeudi 5 septembre au Chai du Terral. Le nombre de places étant limité, il est impératif de réserver au 04 67 82 02 34.

Jeudi 5 septembre - 20h / Chai du Terral / GRATUIT

REPRISE DES COURS

École municipale d'arts plastiques



Installée au coeur du Domaine du Terral, l'école municipale d'arts plastiques propose un enseignement varié adapté à tous les âges. La principale mission de l'école est d'éveiller la curiosité et la réflexion plastique, de susciter l'envie de faire et le désir de culture à travers le dessin, la peinture, les techniques mixtes, le volume...

Différentes expositions ont lieu chaque année dans plusieurs lieux de la ville. Elles permettent ainsi la valorisation de la pratique artistique.

Si vous souhaitez laisser libre cours à votre imagination et votre créativité, **les inscriptions auront lieu lors du Forum des associations le dimanche 1^{er} septembre de 10h à 16h dans le parc du Terral.**

Reprise des cours le lundi 9 septembre.

**Domaine du Terral
Allée Joseph Cambon
Salle de l'atelier au 1^{er} étage
Contact : 04 67 85 65 52 /
ecole-artsplastiques@
saintjeandedevas.fr /
Site : saintjeandedevas.fr**

**SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com**

LES ACOUSTIQUES DE LA PEYRIÈRE

2019

4 CONCERTS GRATUITS DÈS 20H30

04/07

ZUMKOTCHA
Chants du monde

18/07

LES ÂNES DE PALINKOV
Musique des balkans

08/08

SKELETON BAND
Blues, folk, baroque

22/08

TRIO STEFANICA
Musique classique

saint jean de védas

RESTAURATION ET BUVETTE DÈS 19H30
PARC DE LA PEYRIÈRE

SANTJEANDEVEDAS.FR

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Maison des associations 04 67 82 36 20

Chai du Terral 04 67 82 02 34
École de musique 04 67 85 65 52
École d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs Périscolaires (ALP)
06 32 59 48 59
Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88
Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Utilisateur d'une trottinette électrique, j'ai appris que son usage serait bientôt réglementé ?

Demande d'un habitant via le formulaire de contact



R. Les nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) que sont les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards,... apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public n'est cependant pas encore réglementée et pose des questions croissantes de sécurité.

C'est pourquoi, le Gouvernement s'est engagé à faire évoluer le code de la route afin de prendre en compte l'existence de ces nouveaux engins et de définir des règles d'utilisation dans l'intérêt de tous.

L'objectif du Gouvernement est de **créer un cadre qui permette le développement de ces nouveaux engins tout en assurant la sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers**. Un décret créera des dispositions nouvelles dans le code de la route. **Il reconnaîtra les EDP motorisés comme une nouvelle catégorie d'engins et en définira le statut**, leurs équipements et

leurs règles de circulation ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs. La création de cette réglementation dédiée, qui entrera **en application à la rentrée 2019**, permettra de lutter contre les comportements dangereux régulièrement observés, de faire évoluer vers un usage responsable et plus sûr de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite.

Sachez également qu'il est **obligatoire d'assurer sa trottinette électrique**. Celle-ci est classée comme engin de déplacement personnel motorisé et est soumise à la même obligation d'assurance de responsabilité civile que les véhicules motorisés tels que les motos ou les voitures.

Nous reviendrons en détail sur ces nouvelles règles dans un prochain numéro du Védazine.

Didier MERLIN,
Adjoint à la sécurité

les titres sont de la rédaction et résument les propos



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / juillet - août 2019
Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Sofia Kadi / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Commercialisation :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** les Magazines / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS !

Saint Jean de Védas a la chance d'être dotée d'un tissu associatif dense et diversifié.

La municipalité s'efforce chaque jour d'accompagner et de favoriser cette vie associative si précieuse pour chaque Védasien.

Au plan matériel, nous permettons la pratique associative par la mise à disposition de locaux, de stades ; installations que nous maintenons, rénovons et agrandissons (Granges, futur gymnase, future salle dédiée à la danse)...

Chaque association a droit gratuitement à deux mises à disposition de salles municipales et à l'organisation de stages pendant les vacances.

Nous veillons à la sécurité des manifestations (présence de la police) et de la pratique (défibrillateurs). Nous apportons la logistique nécessaire (tables, chaises, barnums...).

Au plan financier, nous avons maintenu un montant annuel de subventions de 110.000 €, mêlant soutien au fonctionnement courant et aux projets innovants.

Également, nous accompagnons les associations : avec de l'écoute, de la présence sur les manifestations et aux AG, des conseils, des formations à la gestion, aux premiers secours...

Enfin, nous valorisons la vie associative à travers « Juin au Terral » ou encore par la communication dans le Védazine ou sur les panneaux lumineux.

Nous ne manquons pas une occasion de féliciter les dirigeants et les bénévoles associatifs : ils le méritent pleinement !

Les relations mairie – associations sont sereines et constructives. Dans l'intérêt de tous les Védasiens !

OPPOSITION

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Texte non parvenu

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

ST-JEAN-LE-SEC

Les nombreux travaux réalisés simultanément paralysent ce quartier. Rentrer et sortir est compliqué, long et dangereux. Une bonne gestion aurait été d'étaler les travaux dans le temps. francoisrio.fr

Véronique Fabry

CENTRE-VILLE

J'apporte tout mon soutien aux riverains, ainsi qu'aux commerçants qui souffrent depuis bien trop longtemps des travaux qui n'en finissent pas. Et notre économie locale en souffre ! francoisrio.fr

François Rio

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

Seul élu contre le COM à 2x2 voies alors que cela finira d'entourer St Jean d'autoroutes et fera X2 en trafic et pollution. Sans rond-point, 2x1 voie à 70 suffit et permet de réinvestir dans l'échangeur de Fabrègues

Philippe Vernay

PUB

PUB